

BUREAU DU SYNDICAT
SEANCE DU 8 JUILLET 2016

Délibération 2016_07_08_001B Programmation des travaux

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Renforcement et extensions	741.104	503.224
Eclairage public	1.115.354	284.030
Esthétique	292.429	169.416
Sécurisation	120.220	120.220
Réseau Fibre Optique	9.440.149	5.822.149

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont approuvé cette liste de travaux.

Délibération 2016_07_08_002B Etudes et réalisations énergétiques

	Montant total HT €	Charge du SIEL €
Etudes Energétiques	19.698	19.698
Réalisations Energétiques	257.698	257.698

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé cette liste de travaux.

Délibération 2016_07_08_003B Arbre de Noël 2016 du CGAS SIEL

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont accepté la prise en charge de l'Arbre de Noël 2016 du CGAS SIEL.

Délibération 2016_07_08_004B Cohérence des RIP – avenant à la Convention CD42/SIEL

Un Comité de suivi a été institué pour suivre l'exécution de la Convention de mise en cohérence des réseaux LOTIM et THD42 intervenue en 2014 entre le Département et le SIEL. Lors de sa séance du 24 mars dernier, ce Comité a approuvé de se réunir deux fois par an et fixé par avenant les nouvelles modalités.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé cet avenant.

Délibération 2016_07_08_005B Compétence optionnelle « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » IRVE – hypothèse d'intégration au réseau Eborn

Afin d'intégrer le réseau MOBILLOIRE au réseau EBORN mis en place par les Syndicats d'Energies de l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, la Haute-Savoie et les Alpes de Haute Provence, une convention de partenariat SIEL / GIREVE a été proposée pour une durée de trois ans. Un groupe de travail sera mis en place pour étudier l'exploitation commune des bornes de charge.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont approuvé la convention de partenariat avec la plateforme d'intéropérabilité GIREVE et la mise en place d'un groupe de travail.

Délibération 2016_07_08_006B Propriétés des réseaux de télécommunications – conventions

Des conventions locales ont été signées depuis 2011 entre ORANGE et le SIEL pour la coordination des travaux d'électrification rurale. Le déploiement de la fibre optique conduit à redéfinir ces conventions.

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont approuvé sur le principe ces conventions.

Délibération 2016_07_08_007B Adhésion au groupement de commandes pour le contrôle technique des ouvrages

L'arrêté du 14 janvier 2013 fixe les modalités du contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité. Le SIEL et le SYDER, en tant qu'AODE, sont concernés par ce contrôle. Le SYDER propose de constituer un groupement de commandes dont il en serait le coordonateur.

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont approuvé ce groupement et nommé M. Georges Rochette, membre du Bureau du SIEL, représentant du SIEL à la CAO du coordonateur.

Délibération 2016_07_08_008B THD42 – Demande d'agrément service civique

Dans le cadre du THD42, le SIEL envisage de faire appel à plusieurs services civiques dont les missions pourraient s'intégrer dans la thématique suivante : éducation pour tous/lutter contre la fracture numérique. Pour ce faire, une demande d'agrément doit être déposée auprès des services de la Préfecture.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, ont autorisé le SIEL à déposer cette demande.